Alimentation durable : le CESE adopte son avis

TRAVAUX ET AUDITIONS PUBLIÉE LE 09/12/2020

Saisine liée : POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES

La séance plénière du CESE était notamment consacrée le 9 décembre 2020 à la présentation de l'avis :

> ***Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires****, rapporté par Florence Denier-Pasquier (groupe environnement et nature) et Albert Ritzenthaler (groupe CFDT), au nom de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, présidée par Etienne Gangneron*

avec l'intervention exceptionnelle de Guillaume Garot, président du CNA (Conseil national de l'Alimentation), partenaire du CESE sur ce sujet :

Télécharger l'avis

Télécharger la fiche de synthèse

Les effets de la récente crise sanitaire : nombre croissant de personnes en situation précaire, fragilités de certains modèles de production et circuits de distribution…, ont contribué à refaire de l'alimentation un enjeu de société majeur. Le système alimentaire mondialisé construit au XXème siècle, du fait de ses impacts sur le climat, la santé et les ressources naturelles, n'est pas durable et doit être repensé en privilégiant une approche territoriale systémique.

Les initiatives autour des circuits courts et de proximité et Projets alimentaires territoriaux qui se multiplient, amorcent une transition vers des modèles plus résilients mais restent cependant encore éparpillées. Les politiques publiques trop cloisonnées se confrontent aux stratégies économiques de segmentation commerciale, avec le risque de renforcer les ségrégations sociales. La transition alimentaire suppose une large accessibilité des régimes alimentaires durables, en permettant aux citoyens d'être acteurs de ce changement.

L'avis formule des préconisations pour permettre l'accès de tous à une alimentation durable, de qualité, saine, équilibrée et ancrée dans les territoires.

Cet avis a été élaboré en lien étroit avec le CNA (Conseil National de l'Alimentation) et intègre une contribution de la délégation Outre-mer du CESE.

L'avis est adopté avec 156 voix pour.

© - copyright CESE - Mai 2024